

Tour de la Bourse  
Bureau 3400, C.P. 242  
800, Place Victoria  
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone  
514 397 7600 Télécopieur

**André Turmel**  
Direct 514 397 5141  
aturmel@mtl.fasken.com

Le 25 novembre 2004  
N° de dossier : 374/ 115805.37

## **PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour  
l'année tarifaire 2005-2006  
Dossier : R-3541-2004**

Chère consœur,

La présente vise à donner suite à votre lettre du 18 novembre 2004 qui demandait aux intervenants de faire part à la Régie de la planification de l'audience qui débute le 6 décembre prochain. La FCEI/ASSQ propose donc ce qui suit.

### **1. Sujets sur lesquels les participants ont l'intention de produire un témoignage**

La FCEI/ASSQ entend produire :

*Thème 1 : Mesures de l'efficacité, coût de service et revenu requis du Distributeur*

Témoignage de monsieur Mark Drazen.

*Thème 2 : Prévion de la demande et approvisionnements énergétiques*

Témoignage de monsieur Mark Drazen pour le volet prévision de la demande et pour l'approvisionnement énergétique, monsieur Ron Mikkelsen.

*Thème 3 : Principes réglementaires*

Témoignage de monsieur Mark Drazen.

*Thème 4 : Répartition des coûts et interfinancement et structure tarifaire*

DM\_MTL/115805-00037/1004346.1

Témoignage de Monsieur Ron Mikkelsen pour le volet répartition des coûts et interfinancement. En ce qui concerne le volet structure tarifaire, la FCEI/ASSQ propose le témoignage de monsieur Jean-Benoît Trahan.

## **2. Temps requis pour la présentation de ces témoignages**

Thème 1 : Témoignage de monsieur Drazen, 30 minutes.

Thème 2 : Prévion de la demande, 10 minutes (M. Drazen).

Approvisionnement énergétique, 15 minutes (M. Mikkelsen).

Thème 3 : Témoignage de monsieur Drazen, 20 minutes.

Thème 4 : Répartition des coûts interfinancement, 15 minutes (M. Mikkelsen).

Structure tarifaire, 30 minutes (M. Trahan).

## **3. Le nombre et la qualification des témoins**

La FCEI/ASSQ fera donc entendre trois (3) témoins. Messieurs Drazen et Mikkelsen à titre de témoins-experts et monsieur Jean-Benoît Trahan, à titre de témoin ordinaire.

## **4. Temps prévu pour contre-interroger les témoins et autres participants**

Thème 1 : 2 heures pour contre-interroger Hydro-Québec et 30 minutes globalement pour contre-interroger différents intervenants.

Thème 2 : 1 heure pour contre-interroger Hydro-Québec et 30 minutes pour contre-interroger les autres intervenants.

Thème 3 : 1 heure pour contre-interroger Hydro-Québec et 30 minutes pour contre-interroger les autres intervenants.

Thème 4 : 1 heure pour contre-interroger Hydro-Québec et 30 minutes pour contre-interroger les autres intervenants donc 15 minutes à l'égard de la preuve de l'ACEF.

Dû à des contraintes d'horaires, les experts Drazen et Mikkelsen ne seront pas disponibles dans la semaine du 6 décembre car ils devront témoigner devant le Public Utility Board de l'Alberta. Ils seront toutefois disponibles durant toute la semaine du 13 décembre 2004.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, chère consœur,  
l'expression de nos salutations les plus distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.**

*(s) Nathalie Bonneau, secrétaire pour :*

André Turmel

AT/nb

p.j.

c.c. : Me Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec  
et par courriel à tous les intervenants